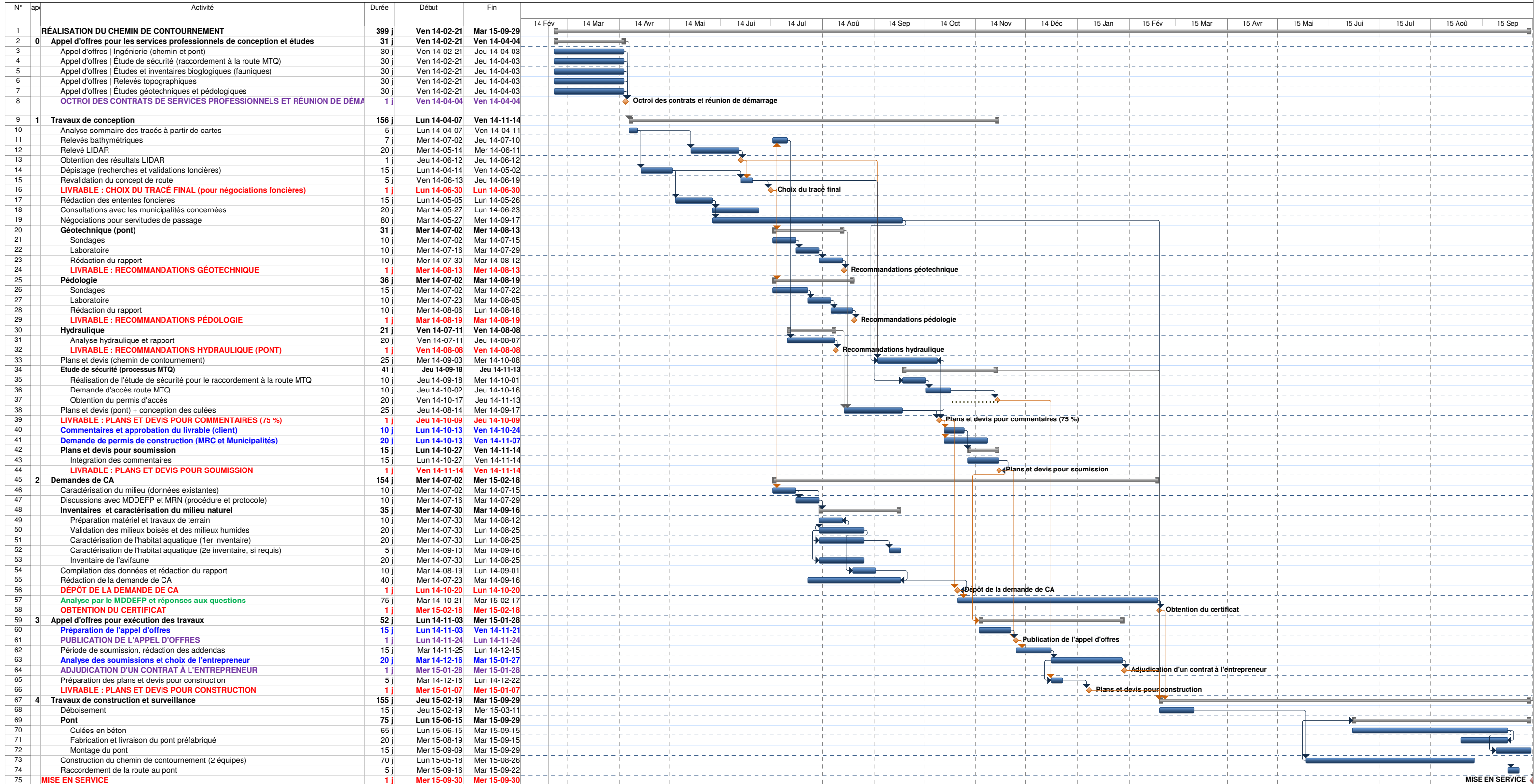


Echéancier pour chemin de contournement type (culées de béton)



1 RÉALISATION DU CHEMIN DE CONTOURNEMENT

Notes

Le présent échancier ne tient pas compte :

- du déclenchement de la Loi sur la protection du territoire agricole et les demandes d'autorisation afférentes ;
- d'éventuels travaux sur les routes 138 ou 360 près du site de raccordement du chemin de contournement ;
- de la construction du chemin de contournement réalisé dans le cadre du Parc éolien de la Côte-de-Beaupré (nécessiterait un décret et devrait se soumettre aux périodes de déboisement).